

**Conseil d'administration de Nantes université du vendredi 27 janvier 2023**  
**Compte rendu de la liste « Ensemble pour le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche »**

**Compte rendu par les élu-es de la liste « Ensemble... » : nous mentionnons uniquement les points qui nous semblent les plus importants. Pour plus de précisions : contactez-nous !**

**Informations au CA :**

→ Attribution du marché des ouvrages / pour les BU. Présentation par la vice-présidente culture.

Contexte : le marché a lieu tous les 4 ans pour donner le marché à des librairies pour les ouvrages papier. Cette année, c'est une librairie lyonnaise (Decitre) qui a remporté le marché. On observe une concentration des marchés universitaires. Des acteurs sont plus agressifs sur le marché depuis le Covid, alors qu'auparavant les librairies se limitaient davantage à leur territoire (*remarque d'Ensemble : Decitre était déjà présent dans le précédent marché...*) La communauté universitaire s'est récemment émue du choix d'une librairie lyonnaise. Mais les marchés sont régis par des critères dont les universités ne peuvent pas s'éloigner.

La vice-présidente relève deux erreurs dans la presse : le marché des ouvrages papier n'est pas d'1,7 millions, cela correspond à l'ensemble des achats tous supports confondus. euros. *Deuxième erreur : le marché ne recouvre pas le marché de toutes les écoles partenaires.*

Un recours au tribunal administratif a été déposé par les deux librairies nantaises mais a été rejeté : le critère local n'a pas été considéré pertinent par le tribunal administratif.

*Ensemble cite un article de la Gazette des communes qui précise comment on peut introduire un critère de proximité géographique dans les marchés.* La vice-présidente culture répond que le critère local doit être utilisé avec attention. Si une librairie nantaise veut aller sur un autre marché, par exemple. Selon la vice-présidente, il faudrait qu'une exception soit introduite dans la loi. La présidente a envoyé une lettre à France Université sur le sujet.

**Réponse à l'appel à projet ExcellencES.** NU a déposé un projet intitulé « Ouverture ». Une réponse est attendue avant l'été.

Plus d'informations sur l'appel à projet ExcellencES : [site de l'ANR](#), [site du MESR](#)

*On y notera par exemple qu'il s'agit pour les établissements de « développer à diversifier [leurs] sources de financement » et que cet AAP « accompagne donc la différenciation entre établissements d'enseignement supérieur ». Tout l'inverse du service public financé par des fonds publics récurrents, donc.*

Budget de la réponse nantaise à l'AAP : 30 millions d'euros environ sont demandés, auxquels s'ajoutent plus 50 millions apportés par NU et 10 millions par les 25 partenaires. Le projet est piloté par le directoire de NU et, *in fine*, par le CA.

*Ensemble relève que la plupart de ces actions visent à faire fonctionner notre établissement sur une partie de ses missions. Est-ce que c'est lié au fait que la dotation de l'état n'est pas suffisante ? Parler ici de « modèle économique durable », pour un service public, c'est une expression qui nous choque.* Réponse de la présidente : on fait avec le monde dans lequel on vit, avec les armes qui sont les nôtres, pour déployer notre projet d'établissement. C'est la réalité du fonctionnement de l'ESR aujourd'hui.

**Création du service à comptabilité distincte (SACD) NexT**, à la suite d'une demande de la DGEFIP et, pour les mêmes raisons, du **service à comptabilité distincte pour le Service inter-établissement du numérique**. Ensemble demande si le CA votera les budgets de ce SACD ? Réponse : non, contrairement au budget annexe NexT (que nous avons voté distinctement en décembre dernier). On votera désormais le budget global de l'établissement mais pas le budget de NexT.

Vote : 4 contre (Ensemble), 27 pour. *Remarque : la délégation Ensemble n'a pas pu être au complet pour ce CA.*

Le CA est informé de la création d'un **observatoire des transformations**.

Cet observatoire instruira les questions suivantes : qu'est-ce qui a changé positivement ? Qu'est-ce qui est « moins positif » ? L'observatoire évalue les évolutions de l'établissement.

*Ensemble demande qui constitue l'observatoire ?* Réponse : ce n'est ni un service, ni une instance. C'est une démarche portée par la cellule d'aide au pilotage. *Ensemble insiste : qui va faire ce travail ?* Réponse : les collègues de la Cellule d'Appui au Pilotage, Évaluation et Qualité (CAPEQ) mais ça repose sur tous ceux qui doivent nous aider. On ouvre un canal d'échange.

### **Règlement intérieur d'application des statuts de Nantes Université**

*Conformément à ses positions contre la NU et ses effets délétères sur les service public et les conditions de travail, et tenant compte des remontées des collègues au sein des pôles, Ensemble vote contre (4 contre, le reste en pour).*

### **Questions diverses**

*Ensemble : Le règlement intérieur du conseil doc est en discussion : il est toujours prévu que les représentants des personnels soient élus par le CA. Les personnels de la BU ne sont pas satisfaits de cette formule qui est en contradiction avec les volontés affichées de dialogue social. Pourquoi une élection différente pour ce conseil en comparaison avec les conseils de pôles, d'UFR ?*

*De la même façon, il est question d'ouvertures de la BU élargies, comment cela sera-t-il compatible avec le plan de sobriété énergétique voté à l'unanimité en décembre ? Ce plan de sobriété doit être un objectif dans tous les services de l'université.*

Réponse : Effectivement, il est important que ce soit noté comme objectif dans tous les services. La présidence y sera attentive.